CSA-MESR du 23 mars 2026

Déclaration de la FERC CGT
Bilan LDG 2024 carrières et mobilité, plan handicap

Compte-rendu synthétique :

Le Comité social d'administration du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CSA-MESR) s'est tenu en mode hybride le 23 mars 2026. Il avait 5 points à l'ordre du jour.

- **Point 1 (pour « débat ») : bilan 2024 des lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels** (LDG mobilité)
- **Point 2 (pour « débat ») : bilan 2024 des lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisations des parcours professionnels des personnels** (LDG carrière).
- **Point 3 (pour « débat ») : plan national d'action handicap et inclusion professionnelle**.
- **Point 4 (pour information) : effectifs et proportionnalité femmes / hommes pour les élections professionnelles 2026**
- **Point 5 (pour information) : organisation de l'inspection générale (IGESR)**

Après la déclaration liminaire FERC CGT, une déclaration commune CGT / FSU a été lue, relayant la lutte des personnels du Muséum national d'histoire naturelle pour la hausse de leur rémunération.

A) Déclarations de la FERC CGT

Déclaration liminaire au CSA-MESR du 23 mars 2026

Les difficultés que connaissent les travailleuses et les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ne sont pas nouvelles, mais elles sont nombreuses : rémunérations en berne, état déplorable des bâtiments, asphyxie budgétaire des établissements conduisant à la réduction du nombre de postes, à l'augmentation de la précarité, à la baisse de l'offre de formation, et in fine à l'augmentation des frais d'inscription, attaques récurrentes contre les libertés académiques et la liberté d'expression sur nos campus...

La FERC CGT réclame encore et toujours l'augmentation de la valeur du point d'indice. Le point d'indice a déjà perdu 27 % de sa valeur depuis 2000. Depuis 2020, il a décroché de 13 % par rapport au SMIC. La situation est déjà très difficile pour les collègues et elle va devenir intenable, car l'inflation repart à la hausse avec la guerre au Moyen Orient.

À ce propos, les budgets affectés à l'armement et à la guerre doivent revenir aux services publics : École, Hôpitaux, ESR.
Nous dénonçons la militarisation de la société qui touche l'ESR :

- Nous demandons la fin de la politique des ZRR qui est incompatible avec nos missions de production et diffusion des connaissances, e , Nous demandons l'arrêt immédiat du passage de l'ensemble de l'INRIA en ZRR. 1000 collègues ont signé une pétition en ce sens
- certification Défense et Sécurité à l'Université de Lorraine,
- bonus « esprit défense » à Aix-Marseille université où suivre des conférence « défense » octroie des points de bonus sur la moyenne,
- chaire « grands enjeux stratégiques contemporains » à Paris 1, où viennent ès qualité des chefs d'État major, des délégués généraux à l'armement,
- renforcement du partenariat entre l'université Brest Occidentale et la Marine nationale, etc., etc.

Nous relayons la lutte des personnels de bibliothèque du Muséum pour la revalorisation de leurs salaires. Un rassemblement avait lieu ce matin à l'occasion des 400 ans du Muséum. Une déclaration commune CGT/FSU des personnels du Muséum sera lue par la suite (voir ci-dessous).

Un rassemblement avait lieu ce midi à l'université Gustave Eiffel pour dénoncer le licenciement d'une doctorante qui avait signalé des violences sexistes et sexuelles contre elle. Voir la déclaration.

À Paris 1, la mobilisation se poursuit contre la hausse des frais d'inscription des étudiants étrangers et des étudiants qui sont personnels de l'établissement (doctorants, ATER).

Aujourd'hui est également une journée de mobilisation sur la formation des enseignants.

Pour conclure, nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser pour ce printemps des luttes, dès le 26 mars, journée des Assises nationales de l'ESR.

Déclaration CGT / FSU relayant la lutte des personnels du Muséum

Les représentant-es des personnels au CSA-MESR de la FSU et de la CGT vous alertent, M. le DGRH et M. le Ministre concernant la situation salariale des personnels BIATSS du Muséum national d'histoire naturelle. Le régime indemnitaire et en l'espèce le montant de la composante IFSE du RIFSEEP des personnels, quelle que soit leur filière, est particulièrement faible, bien inférieur aux objectifs de convergence indemnitaire fixé par le ministère lui-même, dans un ministère de l'ESR pourtant très mal doté en terme de primes et en contradiction flagrante avec les consignes ministérielles. En effet, on observe dans la majeure partie des cas des montants d'IFSE inférieurs aux planchers, et ce malgré une revalorisation, bien modeste, (10 euros mensuels) mise en oeuvre en 2022.

Ainsi, dans la filière des bibliothèques, les montants d'IFSE tels que publiés dans la note de service interne au muséum, 10 des 11 groupes sur l'ensemble des corps sont en dessous des minima de gestion fixés en 2023, avec des écarts annuels en défaveur des agents s'échelonnant de 742 euros à 150 euros en dessous des montants plancher. Citons par exemple le cas des magasiniers du groupe 2, à qui il manque 630 euros pour atteindre le minimum de gestion. La situation dans les filières AENES et ITRF est la même. Dans la pratique ces montants indignes sont contournés pour beaucoup de personnels notamment provenant d'autres établissements, qui arrivent à négocier un montant plus important que celui de référence pour ne pas perdre trop de salaire ne venant travailler dans le muséum. C'est la jungle, à défaut de la ménagerie dans le régime indemnitaire.

Les discussions dans les instances sur le sujet étant infructueuses, les personnels des bibliothèques ont lancé un mouvement de grève soutenu par nos organisations syndicales tous les samedis, depuis le 31

janvier. A l'issue du 8e jour d'une grève pourtant bien suivie, il n'y a toujours rien de nouveau de la part de la présidence du MNHN, qui prétend que son statut d'établissement non RCE l'empêche de revaloriser le montant de l'IFSE.
Cette situation est incompréhensible : comment le ministère peut-il laisser un établissement piétiner sa propre consigne que "nul ne bénéficie d'une attribution annuelle inférieure" aux montants planchers? Comment un établissement peut-il refuser la convergence indemnitaire promise par le ministère à ses personnels?
Ces conditions de rémunérations très dégradées et opaques sont indignes de notre ministère et mettent les agents en difficulté, sans parler de l'impact sur l'attractivité de l'établissement.

Nos organisations demandent donc que le ministère impose à l'établissement une revalorisation indemnitaire conséquente et immédiate des personnels MNHN, au moins au niveau des moyennes ministérielles de ses personnels BIATSS. Nous demandons un rendez-vous au ministère à ce sujet.

Nous rappelons enfin notre exigence d'une réelle convergence indemnitaire interministérielle pour l'ensemble des personnels BIATSS de l'ESR, nos moyennes ministérielles étant parmi les plus faibles de la fonction publique d'état. Nous demandons également depuis trois ans que nous soit transmise la cartographie des politiques indemnitaires par établissement de l'ESR. Et, enfin et surtout, il reste la revendication fondamentale de l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous les agents publics, dont le pouvoir d'achat baisse depuis 20 ans et singulièrement paupérisés depuis 5 ans. L'augmentation de l'inflation qui s'amorce rend la situation encore moins tenable.